

## **OUI À LA RECONNAISSANCE DU RÔLE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX DANS LA DÉCENTRALISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ**

---

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) encourage le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, à concrétiser son intention de modifier son projet de loi n° 15 afin d'accorder aux élus-es municipaux un rôle accru en ce qui a trait à l'évaluation de la desserte et de la qualité des services de santé offerts à leur population. Cette relation élus-es municipaux–gestionnaires des établissements de santé doit être confirmée dans la future *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.

La FQM appuie les propos tenus par le ministre de la Santé lors de sa tournée régionale des nouveaux gestionnaires d'établissements, dits de proximité, lorsqu'il affirme qu'aucun élu-e ne connaît mieux la performance du réseau dans une région que les maires ou les mairesses des municipalités concernées. L'intention du ministre de décentraliser la gestion ainsi que la reddition de compte répond aux demandes et attentes de la FQM et de ses municipalités et MRC membres. Ainsi, lors de notre dernière assemblée annuelle du 24 septembre 2022, nos membres adoptaient à l'unanimité une résolution demandant au ministre de prévoir, dans sa réforme du système de santé québécois, la nomination de gestionnaires-cadres supérieurs par territoire de MRC qui auraient la responsabilité de faire le lien direct entre le réseau et les élus-es. Notre résolution proposait également la participation des élus-es municipaux aux instances régionales de santé. Les dernières sorties publiques du ministre nous laissent croire que notre message a été entendu.

Dans sa réflexion pour s'assurer de liens plus étroits entre les élus-es et les gestionnaires du réseau, le ministre s'inspire, à juste titre, du processus de reddition de compte et de dialogue déjà en place entre les élus-es municipaux et la Sûreté du Québec. Chaque MRC a son comité de sécurité publique où les élus-es et les représentants de la Sûreté du Québec se rencontrent périodiquement pour discuter des enjeux propres au territoire et conviennent ensemble de plans d'action afin de mieux desservir la population de la MRC.

Une des clés du succès est sans contredit le territoire de référence, que nous aimons qualifier de territoire à échelle humaine, soit la municipalité régionale de comté (MRC). Nous insistons sur l'importance de l'échelle de dialogue et d'évaluation retenue, afin que le ministre s'assure d'une réelle efficacité de son processus de reddition de compte et surtout des réactions et ajustements nécessaires qui en découleront.

La FQM demande donc de mettre fin aux échanges futiles trop souvent vus avec les réformes précédentes, des démarches dont les recommandations devaient obtenir l'assentiment, voire pire, l'autorisation des autorités de Québec! Nous allons veiller à ce que ces « gestionnaires de proximité » aient de réels pouvoirs et des moyens nécessaires pour assurer une prestation des services de santé et de services sociaux en accord avec les attentes du milieu représenté par les élus-es municipaux.

Notre but est commun : améliorer notre réseau de la santé et des services sociaux afin que chaque citoyen et citoyenne ait accès à des services de santé de qualité et de proximité et, à titre de porte-parole des régions regroupant sur une base volontaire plus de 1 000 municipalités locales et régionales, nous nous engageons à accompagner le ministre dans sa volonté à enfin donner une voix aux régions dans le système de santé québécois!

Jacques Demers

Président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC Memphrémagog